

Sur les docks



Justice (1/3) : "Dialogue pénal"

18.10.2011 - 17:00

Un documentaire de Vinciane Haudebourg et François Teste

©D.R.



Rencontrer son agresseur, parler à sa victime. Dans une dizaine de pays, il existe un service de médiation pénale très particulier entre victimes et auteurs d'infractions. Cela dépasse le cadre des rencontres proposées en France, car il concerne les délits mais aussi les crimes les plus graves.

Une famille peut ainsi dialoguer avec le meurtrier de son enfant, dialogue qui se fait d'abord par lettres mais qui aboutit aussi à de vraies rencontres.

Avant, pendant ou après le procès, ces échanges s'appuient sur la volonté des deux parties et peuvent courir sur plusieurs années. Ceux qui les vivent disent qu'ils permettent d'apaiser les victimes, de « ré humaniser » l'auteur des

faits et de limiter parfois la récidive.

L'équipe de « Sur les docks » est allée en Belgique rencontrer des auteurs et des victimes qui ont choisi ces dialogues. Là bas, les médiations sont encadrées par l'association « Mediante », à l'origine du projet, et sont autorisées par une loi de 2005. En moyenne, 1 000 médiations par an sont organisées par une vingtaine de médiateurs. Une médiation sur trois aboutit à une rencontre.

Avec :

Antonio Buonatesta, président de l'association Mediante
Christophe Dubois, sociologue,
et deux « couples » agresseur/victime.

Production: **Vinciane Haudebourg**

Réalisation : **François Teste**